

Ambert, le 28 avril 2022

Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires.

Mesdames et Messieurs les Conseillers communautaires, Chers Collègues,

J'ai le plaisir de vous faire part de la prochaine réunion de notre Conseil de Communauté qui se tiendra le :

Jeudi 5 mai 2022, 18 h,
Salle des fêtes de Champetières

L'ordre du jour du conseil sera le suivant :

I- ABATTOIR INTERCOMMUNAL

-
- Rendu de l'étude de développement et point sur la situation de l'abattoir
– choix de scénario
-

Délibération (rapport n°1)

Je vous rappelle que depuis le 15 novembre, la loi de Vigilance sanitaire a rétabli les règles dérogatoires applicables aux assemblées délibérantes, et ce jusqu'au 31 juillet 2022 :

- quorum rapporté au tiers des conseillers présents ;
- les élus peuvent être porteurs de deux pouvoirs.

Veuillez agréer, chers Collègues, l'expression de mes sentiments distingués.



Le Président,
Daniel FORESTIER

Destinataires :

Conseillers communautaires
Madame la Sous-préfète d'Ambert
Mairies
La Montagne
La Gazette